



Demande de Proposition: 100015219

Modification 001 à la Demande de Proposition

Cette Demande de Proposition est modifiée par la présente pour remplacer les Conditions générales – Complexité plus élevée – Services, comme suit :

1) À Partie 7 – Clauses Du Contrat Subséquent – Article 7.2.1 Conditions Générales

Supprimer:

[2035](#) (2018-06-21) - Conditions générales - Complexité plus élevée - Services, s'appliquent et font partie du contrat

Remplacer:

[2035](#) (2020-05-28), Conditions générales - Complexité plus élevée - Services, s'appliquent et font partie du contrat

2) À Partie 7 – Clauses Du Contrat Subséquent – Article 7.11 Ordre de priorité des documents – Article (C)

Supprimer:

l'Annexe « A », EDSC - Conditions générales (2019-04-11)

Remplacer:

l'annexe « A », EDSC - Conditions générales (2020-05-28)

3) Changer le titre de l'annexe « A » comme suit :

Supprimer:

ANNEXE « A » ESDC – CONDITIONS GÉNÉRALES (2019-04-11)

Remplacer:

ANNEXE « A » ESDC – CONDITIONS GÉNÉRALES (2020-05-28)

Toutes les autres conditions et modalités demeurent inchangées.